

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Corse

**Décision n° 2500 du 7 mars 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1706509S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 12666 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (NOR : INTJ1630335S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2017 :

**Gerwig Jérôme**            NIGEND 231 946        NLS : 8 085 739

**Behaz Leïla**            NIGEND 304 869        NLS : 6 625 229

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mars 2017.

*Le général, commandant la région  
de gendarmerie de Corse,  
commandant le groupement  
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*  
J. PLAYS